

La mémoire ouvre un avenir ¹

Au XVII^{ème} siècle, la visite des pauvres

L'an 2000 approche : les médias en parlent sans cesse, soulignant les festivités prévues ou évoquant le bogue qui menace toutes les installations informatiques. L'Eglise, invitée par Jean Paul II, se prépare à célébrer un Jubilé, celui du deuxième millénaire de la naissance de Jésus Christ.

Vincent de Paul a plusieurs fois expliqué aux Soeurs ce qu'était un Jubilé et comment le vivre. Trois conférences ont été consacrées à ce thème. Chaque fois, Vincent de Paul souligne l'importance de la conversion. En 1641, il présente les moyens pour gagner le Jubilé :

« Voyons maintenant, mes chères sœurs, les moyens de gagner le Jubilé. Ce sont ceux que la bulle du Saint Père ordonne. Premièrement, se convertir à Dieu de tout son cœur. »²

En février 1653, Vincent de Paul a longuement expliqué au cours de trois conférences ce qu'est l'esprit d'une Fille de la Charité. En avril de la même année, parlant du Jubilé, il souligne que toute conversion implique de vivre en conformité avec son identité, avec son esprit propre :

« C'est en ce temps du Jubilé que les Filles de la Charité doivent demander à Dieu les trois belles vertus qui composent leur esprit: la charité, l'humilité et la simplicité. La charité que vous devez avoir est la charité vers Dieu, vers le prochain et vers vous-mêmes. Vous devez commencer par vous-mêmes, vous entr'aimant l'une l'autre tendrement. Une fille qui porte l'habit de la Charité devant le monde et devant Dieu, si elle n'a point de charité, cela n'est rien. L'humilité consiste à prendre le moindre, et à s'estimer toujours la dernière de toutes. La simplicité qu'il vous faut est celle que vous avez vue en nos bonnes sœurs défuntes. Cet esprit de vraie charité, vous l'obtiendrez de Dieu par le Jubilé. »³

En 1656, il redit, avec d'autres mots, la nécessité de la conversion et souligne l'importance de vivre selon l'esprit de la Compagnie, contenu dans les Règles :

« Voilà ce qu'il faut demander à Dieu : que chacun s'acquitte bien de son devoir dans sa condition ; que les prêtres se comportent saintement, que les curés fassent bien leur charge, et que toutes les communautés vivent dans la perfection que Dieu demande d'elles. C'est là, mes chères sœurs, une des fins du jubilé. Oh ! voyez si les Filles de la Charité n'ont pas sujet de bien garder toutes leurs règles. »⁴

Dans sa lettre apostolique de 1997 sur le Jubilé de l'an 2000, Jean Paul II soulignait que les trois années de préparation devaient susciter chez tous les fidèles un fort désir de conversion et de renouveau personnel ⁵, comprenant un double aspect : un aspect négatif de libération du péché et un aspect positif de choix du bien ⁶. La conversion est une exigence indispensable de l'amour chrétien qui trouve en Dieu sa source et son aboutissement.

Célébrer le Jubilé de l'an 2000, c'est faire mémoire du deuxième millénaire de la naissance de Jésus Christ : c'est, donc, revenir aux sources mêmes de la Foi chrétienne pour en vivre, c'est confesser notre foi

¹ Province de Suisse – Fribourg, novembre 1999

² Conférence du 15 octobre 1641 - Conf. 32

³ Conférence du 17 avril 1653 - Conf. 410

⁴ Conférence du 14 décembre 1656 - Conf. 622

⁵ Le Jubilé de l'an 2000 - n° 42

⁶ Le Jubilé de l'an 2000 - n° 50

en l'Incarnation, en ce mystère du Verbe de Dieu fait homme et laisser l'Amour de Dieu pour l'humanité emplir nos coeurs et nos vies.

L'Eglise toute entière est appelée à faire mémoire de l'élément fondateur du christianisme. Une théologienne de l'Institut catholique de Paris, Soeur Geneviève Médevielle, explique que l'acte de mémoire n'est pas qu'un simple souvenir du passé, mais qu'il est avant tout un acte de discernement

« La mémoire ne renvoie pas à la seule évocation d'un événement passé pour nous y enfermer. Lorsque nous faisons mémoire, nous rappelons l'événement qui s'est passé hier, nous l'invoquons dans sa permanence aujourd'hui, porteur de sens pour aujourd'hui et demain.

C'est à ce titre que **la mémoire ouvre un avenir**. A chaque fois que nous faisons mémoire, nous engageons une tâche de fidélité, fidélité à des événements, à une vérité, à soi-même ou à sa communauté. »⁷

Engager une tâche de fidélité pour ouvrir un avenir implique de « relire » les événements fondateurs pour y retrouver tout le sens dont ils étaient porteurs. C'est ce que Vincent de Paul a fait plusieurs fois avec les premières Soeurs et c'est à quoi nous sommes invitées aujourd'hui.

Regard sur nos origines

Faire mémoire de nos origines, c'est donc nous laisser interroger par ce qui a été déterminant pour la fondation de la Compagnie : l'événement de Châtillon et celui de Suresnes, pour mieux cerner son originalité et consolider notre propre identité de Filles de la Charité

L'événement de Châtillon

La Confrérie de la Charité de Châtillon apparaît comme le point de départ de toute l'action menée par les Filles de la Charité auprès des pauvres malades. Deux fois, le 22 janvier 1645 et le 13 février 1646, Vincent de Paul raconte aux Soeurs comment l'idée d'un groupe pour secourir les pauvres a jailli, comment s'est réalisée la fondation de la première Confrérie de la Charité. Les deux textes présentent quelques variantes, mais le fond est le même.

Ce qui frappe tout d'abord, ce sont les attitudes de Vincent de Paul. Il est en train de se préparer pour dire la messe ou faire le prône : deux actions qui réclament un certain recueillement, une certaine concentration. Il est interpellé. Vincent, non seulement prend le temps d'**écouter** celui qui lui parle, mais il **entend** clairement le message qui lui est transmis et le fait sien

« *Cela me toucha sensiblement le cœur* »⁸.

Il se montre disponible à l'événement et accepte d'être dérangé dans la préparation de sa messe, une action sainte par excellence. Convaincu de l'urgence de l'appel, Vincent de Paul à la fin de son prône **parle** de cette famille malade sans personne pour l'assister. Il est si convaincu de la nécessité d'intervenir qu'il se fait convaincant. Les paroissiens, touchés par les paroles de leur curé, se mobilisent. Dès le début de l'après-midi, de nombreuses femmes partent, le panier sous le bras. Mais Vincent de Paul ne se contente pas de parler. Il se rend lui-même dans cette famille. Il **voit** tout de suite la situation. Certains sont mourants : il les confesse et leur apporte le Viatique. Son regard attentif perçoit le grand dénuement de la famille et l'abondance des provisions apportées.

Sur la route du retour, Vincent réfléchit. Il reconnaît que la paroisse a su se mobiliser, se mettre en route. Ce fut comme un véritable pèlerinage de la paroisse vers cette famille dans le besoin.

« *Il y en avait tant que vous eussiez dit des processions* »⁹

⁷ Documents de l'Episcopat de France n° 10 juin 1999 - Conférence donnée à l'Institut catholique de Lille

⁸ Conférence du 13 février 1646 - Conf. 164

⁹ Conférence du 13 février 1646 - Conf. 164

Les paroissiens n'ont pas craint d'affronter la route sous le soleil du mois d'août. Vincent remarque
« ces bonnes dames assises le long des chemins pour se reposer et se rafraîchir. »¹⁰

L'événement de Suresnes

Au cours de la mission qu'il prêche dans le petit village de Suresnes, Vincent de Paul **parle** des Confréries de la Charité, de ce service rendu aux pauvres malades chez eux. Comme à Châtillon, sa parole est interpellante. Marguerite Naseau, une paysanne de 34 ans, vient le trouver et se propose pour ce service. Vincent de Paul aime se souvenir de ce jour :

*« Dès qu'elle sut qu'il y avait à Paris une confrérie de la Charité pour les pauvres malades, elle y alla, poussée du désir d'y être employée; et quoiqu'elle eût grande affection à continuer l'instruction de la jeunesse, elle quitta néanmoins cet exercice de charité pour embrasser l'autre, qu'elle jugeait plus parfait et nécessaire et Dieu le voulait ainsi pour qu'elle fût la première Fille de la Charité servante des pauvres malades de la ville de Paris. Elle y attira d'autres filles, qu'elle avait aidées à se détacher de toutes les vanités et à se mettre dans la dévotion. »*¹¹

Marguerite change d'emploi. Elle va à la rencontre des pauvres chez eux et se fait leur servante attentive. Sa manière d'être et de servir attire d'autres paysannes. La Compagnie des Filles de la Charité qui ne prend naissance qu'après sa mort, sera pour ces femmes et filles engagées dans les Confréries tout à la fois un lieu de formation, de soutien pour leur fidélité, de vérification de leur engagement.

*« Marguerite est la première qui a eut le bonheur de montrer le chemin aux autres »*¹²

un chemin plein d'humilité, de patience, d'amabilité, de joie, dit Vincent de Paul, mais aussi un chemin de dépouillement de soi-même (elle quitte ce qu'elle faisait), et de suite du Christ (elle n'avait d'autre maître que Dieu).

Réflexions de Vincent de Paul et de Louise de Marillac

Dans les différentes conférences faites aux Soeurs, Vincent de Paul aime souligner l'originalité de la Compagnie des Filles de la Charité

*« Je ne sache pas une Compagnie religieuse plus utile à l'Eglise que les Filles de la Charité, si elles entrent bien dans leur esprit pour le service qu'elles peuvent rendre au prochain. »*¹³

Il s'efforce de montrer la différence entre les Filles de la Charité et les autres religieuses engagées dans des oeuvres de charité :

*« Les filles de l'Hôtel-Dieu et les filles de la place Royale sont Filles de la Charité et religieuses tout ensemble, parce qu'elles s'appliquent au service des malades, avec cette différence toutefois qu'elles les servent chez elles et n'assistent que ceux qu'on leur amène. Tandis que vous, vous les allez chercher chez eux, et assistez ceux qui mourraient sans secours, n'osant en demander. »*¹⁴

La différence n'est pas dans le service lui-même, mais dans la manière de le faire : les Filles de la Charité n'attendent pas que les pauvres viennent à elles, elles se rendent chez eux. Vincent insiste sur la motivation spirituelle :

« Vous faites en cela ce que Notre Seigneur faisait. Il n'avait point de chez lui, il allait de ville en ville, de village en village et guérissait tous ceux qu'il rencontrait. Eh bien ! mes sœurs, cela ne vous montre-t-il pas bien la grandeur de votre vocation ? Y avez-vous jamais bien pensé ? Quoi ! faire ce

¹⁰ Conférence du 13 février 1646 - Conf. 164

¹¹ Conférence de juillet 1642 - Conf. 53

¹² Conférence de juillet 1642 - Conf.; 52

¹³ Conférence du 2 février 1653 - Conf. 385

¹⁴ Conférence du 2 février 1653 - Conf. 385

qu'un Dieu a fait sur la terre ! Ne faudrait-il pas être bien parfaite ?[...] Demandez à Dieu la grâce de bien connaître la grandeur de votre emploi et la sainteté de vos actions. »¹⁵

Vincent dit et redit qu'aller à la rencontre du pauvre, c'est aller à la rencontre de Jésus Christ présent en eux.

« Une sœur ira dix fois le jour voir les malades, et dix fois par jour elle y trouvera Dieu. »¹⁶

Pour Vincent de Paul, visiter le pauvre chez lui, dans sa maison, est essentiel. Essayons qu'en comprendre les raisons :

Prise de conscience de la profonde pauvreté

Tant auprès des prêtres de la Mission que des Filles de la Charité, Vincent de Paul précise l'importance de la prise de conscience de la réalité de pauvreté. Cela ne peut se faire qu'en la constatant de ses yeux. Voir les pauvres chez eux est très révélateur : rien ne vaut le contact direct.

Après avoir lu aux Dames de la Charité les relations des Prêtres de la Mission sur leur action dans les campagnes de Picardie dévastées par la guerre, Vincent de Paul constate :

« C'est peu d'entendre et de lire ces choses ; il faut les voir et les constater de ses yeux. »¹⁷

Il rappelle au frère Jean Parre l'importance de se rendre près des pauvres, de les rencontrer dans leur propre environnement :

« Pour bien discerner les vrais pauvres, il faudrait les voir chez eux, pour connaître à l'œil les plus nécessiteux et ceux qui le sont moins. »¹⁸

La proximité avec les pauvres est essentielle, il faut être très attentifs et perspicaces pour “ voir ”, pour découvrir les “oubliés” de la société, ceux dont on ne parle pas ou ne font pas parler d'eux.

Secours apporté à ceux qui sont seuls, isolés

Aller visiter le pauvre chez lui, à domicile, c'est lui procurer un secours qu'il n'osait pas demander, soit par ignorance que cela pouvait se faire, soit par refus de laisser voir sa pauvreté à d'autres, soit par l'impossibilité de se rendre dans les Hôtels-Dieu existants. Louise de Marillac insiste auprès des Soeurs pour le maintien de ce service, spécificité de la Fille de la Charité.

A Bernay, les Dames de la Charité, pour faciliter le service et éviter les longs et fatigants déplacements dans la campagne, proposent de créer une maison pour l'accueil des malades, un petit hôpital. Louise réagit et invite les deux Soeurs à réagir.

« Je n'avais point encore su la situation de la Maison des pauvres, mais mon Dieu, ma chère Sœur, lesquels seront ceux qui l'occuperont, ou que deviendra l'exercice des Dames de la Charité, si on contraint leurs malades de se ranger à l'hôpital ? Vous verrez que les pauvres honteux seront délaissés du secours que leur apporte la nourriture apprêtée et les remèdes, et le peu d'argent que l'on leur donne, ne sera point employé à leurs nécessités. Nous sommes obligées en tant que nous le pouvons d'empêcher cela, par de très humbles et charitables remontrances. »¹⁹

Louise de Marillac tiendra le même langage à Françoise Carcireux envoyée à Narbonne pour une nouvelle implantation.

« Si l'on vous demande vos avis, ce sera pour savoir comment l'on fait à Paris pour servir les pauvres. Que, si c'est un hôpital, n'oubliez pas de représenter les pauvres honteux qui ne recevraient

¹⁵ Conférence du 2 février 1653 - Conf. 385-386

¹⁶ Conférence du 13 février 1646 - Conf. 170

¹⁷ Coste IV. 458 - Supplique au Pape - 16 août 1652

¹⁸ Coste VI. 367 - Au Frère Jean Parre - 21 juillet 1657

¹⁹ Louise de Marillac à Barbe Angiboust - 13 octobre 1656 - E.521

point de soulagement, car ils n'iraient jamais à l'hôpital quelque contrainte qu'on leur en fit, et pour cela l'établissement de la Charité est tout à fait nécessaire »²⁰

Les premières Soeurs ont dû prendre bien conscience de leur spécificité pour ne pas se laisser enfermer dans d'autres formes de service. Elles ont dû dire cette originalité de leur Compagnie à ceux avec qui elles travaillaient.

La visite à domicile, démarche essentielle de la Fille de la Charité

En parcourant toutes les Conférences de Vincent de Paul, on ne peut qu'être frappé par son insistance sur le fait d'aller voir les pauvres chez eux, dans leur chambre. Il en parle sans cesse, même après les différentes insertions auprès des Enfants trouvés, dans les hôpitaux.

En 1646, il parle de la longue attente de Dieu, qui réservait ce service aux actuelles Filles de la Charité :

« Il s'était bien vu des Ordres religieux ; il s'était bien fondé des hôpitaux pour l'assistance des malades, il s'était bien dévoué des religieux pour les servir ; mais jusqu'à maintenant il ne s'était point vu que l'on eût soin des malades dans leurs chambres. Si dans une pauvre famille quelqu'un tombait malade, il fallait séparer le mari de sa femme, la femme de ses enfants, le père de sa famille. Jusqu'à présent, mon Dieu, vous n'aviez point mis ordre à les secourir ; et il semblait que votre Providence adorable, qui ne manque à personne, n'eût point de regard pour elles. Et pourquoi pensez-vous, mes filles, que Dieu ait attendu si longtemps pour leur susciter du secours ? Oh ! c'est que cela vous était réservé. Oui, vous étiez destinées de Dieu de toute éternité. »²¹

Il en parle de nouveau les 2 et 9 février 1653 au cours des Conférences sur l'Esprit de la Compagnie. Pour que la nécessité d'aller voir les pauvres "chez eux" s'imprègne fortement dans l'esprit des Soeurs, Vincent le redit encore en novembre 1655, commentant l'article des Règles communes sur les maximes de Jésus Christ

« Si les filles de l'Hôtel-Dieu ont besoin de vertu, à cause qu'elles servent les malades, vous les servez, non seulement comme elles, mais encore bien davantage ; car vous le faites comme Notre Seigneur l'a fait quand il allait les visiter, non point chez vous, comme les religieuses, mais vous, vous êtes obligées de les aller chercher chez eux ; et en cela vous les surpassez, parce que vous ne vous contentez pas d'assister ceux qui vous sont amenés, comme elles font, mais vous allez encore les servir dans leur propre maison ; vous leur y portez à manger et leur rendez beaucoup d'autres services. »²²

Louise de Marillac, de son côté, exprime ses craintes sur le maintien des implantations de Fille de la Charité si la visite à domicile ne se fait plus. A Chars, Elisabeth Turgis ne cherche plus à visiter les pauvres. Est-ce la fatigue qui l'empêche de parcourir les petits chemins de campagne pour se rendre dans les fermes isolées ? Louise la stimule :

« N'avez-vous point de malades à des petits villages circonvoisins ? »²³

Quelques années plus tard, Louise de Marillac écrira à la nouvelle Soeur Servante de Chars :

« Une de mes grandes peines pour Chars, c'est que nos Sœurs ne se sont point accoutumées à chercher les occasions de servir les pauvres malades des villages circonvoisins, ce qui me fait craindre que la demeure de ce lieu-là ne nous soit à confusion. »²⁴

Elle demande aux Soeurs d'inciter les Dames de la Charité à ne pas négliger la visite des malades. C'est pour elle une réelle obligation pour être vraie Fille de la Charité.

« Pour s'acquitter de ses obligations de bonne Fille de la Charité, il faut qu'elle procure de tout son pouvoir que les Dames de la Charité exercent à visiter les malades »²⁵

²⁰ Louise de Marillac à Françoise Carcireux - 15 septembre 1659 - E. 642

²¹ Conférence du 13 février 1646 - Conf. 165

²² Conférence du 2 novembre 1655 - Conf. 563

²³ Louise de Marillac à Elisabeth Turgis - 6 mars 1648 - E. 239

²⁴ Louise de Marillac à Julienne Loret - 6 octobre 1651 - E.373

En parcourant les Echos de la Compagnie, j'ai été surprise de constater que le Père Verdier en 1927 parlait, lui aussi, à propos de la fête de Saint Vincent, de cette « visite à domicile », la présentant comme la marque caractéristique de la Compagnie des Filles de la Charité. Il ajoutait :

*« Il suit de là qu'elle doit être la plus aimée, la mieux conservée, la plus soignée tant par les compagnes qui y sont appliquées que par les Soeurs Servantes ou les visitatrices qui président à la direction des oeuvres dans les maisons et les provinces. »*²⁶

Et il terminait son article par cette demande pressante:

« Qu'on garde donc ou qu'on donne à l'office de la visite des pauvres ce premier rang dans l'estime et l'appréciation toujours, et dans la pratique dès que possible. Et il faut s'efforcer de la rendre possible. »

Nos Maîtres et Seigneurs

L'insistance sur la visite à domicile rejoint, me semble-t-il, la pensée profonde de Vincent de Paul et Louise de Marillac

« les pauvres sont nos Maîtres et Seigneurs ».

Il y a une grande différence entre « *accueillir chez soi* » ou « *être accueilli chez l'autre* ». Celles d'entre vous qui ont vécu en hôpital et qui ont fait des soins à domicile, perçoivent bien la différence de relation qui s'établit entre le malade et l'infirmière selon le lieu de la rencontre.

« *Accueillir chez soi* » laisse toute possibilité d'ouvrir ou non sa porte. Celui qui accueille est le Maître. C'est lui qui décidera de la manière dont se fera l'accueil, des temps, des lieux où sera reçu l'hôte. Il peut dire non à ce qui lui est proposé, car il est chez lui.

De plus recevoir un hôte chez soi est une marque de reconnaissance de sa propre personne. Celui qui vient à lui a pris le temps de se déplacer, de faire la route pour le rencontrer. Il reconnaît que cette rencontre est valorisante pour lui-même. La personne qui reçoit a davantage envie de se prendre en mains.

« *Etre accueilli* » met davantage dans une position totalement différente. Celui qui est reçu n'est pas le maître là où il est accueilli. Il doit se plier aux coutumes du lieu, aux exigences de celui qui le reçoit. Imposer son point de vue est beaucoup plus difficile dans un environnement qu'il ne domine pas, dont il ne dispose pas. L'accueilli risque de ne plus réagir, si tout est fait pour lui. Il peut même parfois se trouver en position d'infériorité.

En ce nouveau siècle où l'on parle tant des droits de l'homme, aller vers le pauvre, vers l'isolé, prendre le temps de le rejoindre chez lui, n'est-ce pas une manière de lui faire prendre conscience de sa dignité, lui donner la chance d'exister au regard d'un autre ?

Que penser des hôpitaux ?

Si la visite des pauvres à domicile est une démarche originale de la Compagnie des Filles de la Charité, une question peut alors se poser ? Pourquoi les Fondateurs ont-ils envoyé des Soeurs dans les hôpitaux, à Angers, Saint Denis, Nantes, etc.. ?

La première réponse peut être celle-ci : les Fondateurs n'ont pas su résister à l'appel des pauvres, sous quelque forme que se présentaient leur appel. Cela a été vrai pour les Enfants trouvés, les Galériens, les soldats blessés sur les champs de bataille....

²⁵ Louise de Marillac à Barbe Angiboust - 31 juillet 1656 - E. 515

²⁶ Echos de la Maison Mère - juillet 1927 - p. 101

Une deuxième réponse est donnée par Vincent de Paul lui-même : c'est l'obéissance à la volonté de Dieu.

« Mes chères sœurs, Dieu vous a choisies pour aller à l'hôpital de Nantes, et vous devez vous donner entièrement à Notre Seigneur, puisqu'il a fait choix de vous entre toutes les autres. Vous avez trois raisons de vous donner à Dieu pour bien vous acquitter de votre devoir en ce lieu-là. La première raison, mes chères sœurs, est la raison générale qui nous oblige tous tant que nous sommes à nous quitter nous-mêmes pour faire la volonté de Notre Seigneur, en sorte que nous ne fassions jamais la nôtre. »²⁷

Vincent de Paul insistera sur la disponibilité à la volonté de Dieu. C'est le seul moyen d'avoir la paix intérieure :

« O mes sœurs, être indifférentes en toutes choses, aux emplois, à être sœur servante ou compagne, à l'hôpital, aux Enfants, aux paroisses, aux champs, à la ville, partout où l'on voudra, c'est le moyen d'être dans une grande paix intérieure. »²⁸

Il ne semble pas que les Sœurs aient contesté leurs différents placements. L'une d'elle dit au cours de la Conférence du 4 décembre 1659 :

« Nous sommes assurées que toutes les sortes d'emplois viennent de Dieu, nous étant donnés par nos supérieurs et non par notre propre choix. »²⁹

En août 1659, expliquant les Règles des paroisses, Vincent de Paul présente, dans une formule très connue, ce que l'on appelle la "Charte des Filles de la Charité". Les rues de la ville sont présentées comme le cloître de la Fille de la Charité : tout au long de la journée, elle parcourra ces rues pour aller rencontrer ses Maîtres les pauvres.

Elles auront « pour monastère que les maisons des malades et celle où réside la supérieure, pour cellule une chambre de louage, pour chapelle l'église paroissiale, pour cloître les rues de la ville, pour clôture l'obéissance, ne devant aller que chez les malades ou aux lieux nécessaires pour leur service, pour grille la crainte de Dieu, pour voile la sainte modestie ».³⁰

Il est intéressant de relever la modification apportée au texte de Vincent de Paul lors de la refonte des Règles communes en 1676. Le texte, revu et corrigé par Monsieur Alméras et scellé de son sceau, est ainsi rédigé :

« Elles n'ont « ordinairement pour monastère que les maisons des malades, pour cellule qu'une chambre de louage; pour chapelle l'église de la paroisse; pour cloître, les rues de la ville ou les salles des hôpitaux; pour clôture l'obéissance; pour grille la crainte de Dieu, et pour voile la sainte modestie... »³¹

Faut-il y voir l'influence de Mathurine Guérin, alors Supérieure Générale : elle a vécu de longues années à Angers et a dû entendre les interrogations de plusieurs Soeurs vivant en d'autres hôpitaux !

Vincent de Paul et Louise de Marillac n'ont jamais voulu être exclusifs, ils ont toujours cherché à répondre aux appels des pauvres là où ils étaient, avec leurs besoins spécifiques. Ils ont envoyé les Soeurs en tous lieux, vers tous les pauvres. Leur devise était « pour tous les pauvres et partout ». Mais le service à domicile est demeuré pour eux une spécificité des Filles de la Charité.

Toute vie est sous le signe de l'évolution. Comment l'inspiration fondatrice du début de la Compagnie peut-elle nous aider à vivre notre mission dans le monde d'aujourd'hui ? « La mémoire ouvre un avenir » disait la soeur théologienne. Regardons en face le passé, faisons-en mémoire, pour en percevoir autant

²⁷ Conférence du 12 novembre 1653 - Conf. 434

²⁸ Conférence du 4 décembre 1659 - Conférence 928

²⁹ Conférence du 4 décembre 1659 - Conférence 928

³⁰ Conférence du 24 août 1659 - Conf. 902

³¹ Règles communes - Chapitre 1, § 2

l'héritage que les changements survenus. Ce regard doit nous permettre de construire l'avenir en vivant concrètement le mélange de continuité et de rupture.

Au XXI^{ème} siècle, la visite des pauvres

Aujourd'hui comment comprendre cette insistance de saint Vincent de et sainte Louise par rapport à la visite à domicile ?

Le texte sur les dispositions pour l'obtention de l'indulgence du Jubilé semble reprendre l'idée des Fondateurs. Il explique comment les fidèles pourront obtenir l'indulgence du Jubilé :

« En tout lieu, s'ils vont rendre visite pendant un temps convenable à leurs frères qui se trouvent dans la nécessité ou dans la difficulté (malades, prisonniers, personnes âgées et seules, handicapées, etc.) comme s'il faisaient un pèlerinage vers le Christ présent en eux... »

La visite des frères pauvres, dans la nécessité ou la difficulté est présentée comme un pèlerinage vers le Christ. C'est vraiment une invitation pour toute Fille de la Charité à repensé aux paroles de Saint Vincent et de Sainte Louise sur la visite des pauvres chez eux, et à s'approprier ces paroles pour aujourd'hui.

Pourquoi cette visite à domicile ?

La Compagnie, en Europe, se trouve à un tournant important de son histoire du fait du vieillissement des Soeurs et du tout petit nombre de Soeurs jeunes. Le vieillissement amène la plupart des Soeurs à quitter, comme toute personne, leur activité professionnelle et à entrer dans ce que l'on appelle la retraite.

Ce temps de retraite professionnelle oblige donc à repenser notre service, en lien avec notre Charisme. Il peut être intéressant, à l'aube du XXI^{ème} siècle, de remettre en valeur ce qui a fait la spécificité de la Compagnie à ses origines, en lui redonnant tout son sens.

Les raisons données par Saint Vincent et Sainte Louise pour aller voir les pauvres chez eux restent toujours d'actualité. Aller visiter une personne chez elle, faire la démarche de venir la rencontrer à son domicile, c'est exprimer d'une manière toute simple que cette personne a du prix à nos yeux, qu'elle mérite ce temps passé pour venir jusqu'à elle. C'est permettre d'exister à son propre regard et à celui d'un autre. Pour beaucoup de personnes seules, délaissées, désabusées, cela est essentiel

Dans quel but ?

Mais dans quel but faire ces visites ? Ce que disait Saint Vincent aux premières Soeurs est, je crois, toujours valable. La supplique envoyée à l'Archevêque de Paris en août 1645 pour obtenir la reconnaissance de la Compagnie, explicite l'action entreprise par les Filles de la Charité :

« Et ce qui est encore bien considérable dans les emplois de ces pauvres filles, c'est que, outre le service corporel qu'elles rendent aux pauvres malades, elles tâchent de contribuer au spirituel en la manière qu'elles le peuvent, particulièrement en leur disant quelque bon mot de fois à autre et leur donnant quelques petits avis pour leur salut, tant à ceux qui sont pour mourir à ce qu'ils partent de ce monde en bon état, qu'à ceux qui doivent guérir pour leur aider à bien vivre. »³²

Louise de Marillac en lisant le texte préparé par Vincent de Paul et Monsieur Portail, avait réagi trouvant que l'on faisait trop la louange des Soeurs. Elle demande une simplification du texte :

³² Supplique à l'Archevêque de Paris - août 1645 - Doc. 370

« Il suffirait de dire que, outre le service corporel qu'elles rendent auxdits pauvres malades, Dieu donne bénédiction aux petits avertissements qu'elles leur donnent pour leur salut, tant à ceux qui doivent mourir qu'à ceux qui doivent guérir, pour leur aider à bien vivre; ce qui fait un grand fruit. »³³

Les modifications apportées maintiennent l'idée essentielle : les Soeurs visitent les pauvres malades pour les aider, selon les nécessités, à bien vivre ou à bien mourir. Cette orientation de l'action des Filles de la Charité est redite tout au long des années.

En 1653, Louise de Marillac écrit aux deux Soeurs de Varize, petit village non loin de Châteaudun :

« Je crois, mes chères Sœurs, que vous avez grand soin d'aider vos pauvres malades à faire de bonnes confessions, avant mourir, et de bien avertir ceux qui guérissent de mieux vivre qu'ils n'ont jamais fait, comme aussi de bien instruire les petites filles, non seulement de leurs créances, mais aussi des moyens de vivre en bonnes chrétiennes. C'est cela que Dieu demande de vous, c'est pour cela qu'il vous a fait la grâce de vous tirer du monde. Soyez-lui donc bien fidèles. »³⁴

En juillet 1654, Vincent de Paul parle aux quatre Soeurs qui partent à Sedan : elles sont redonner vie aux soldats blessés ou les aider à bien mourir. Ce service est toujours présentée comme « suite du Christ » :

« Vous redonnerez la vie aux âmes de ces pauvres blessés par l'instruction, par vos bons exemples, par les exhortations que vous leur ferez pour les aider ou à bien mourir ou à bien revivre, s'il plaît à Dieu les remettre en santé.[...]. Et ainsi, mes chères sœurs, vous ferez ce que le Fils de Dieu a fait sur la terre. Ah ! quel bonheur ! »³⁵

L'expression de Vincent de Paul est la même en juillet 1656. Il souligne de plus que les Soeurs vont réparer ce que les hommes ont détruit :

« Une des fins que vous devez avoir et que Notre Seigneur a pu aussi avoir pour vous appeler au service des pauvres malades et blessés, mes sœurs, est pour réparer en quelque manière ce que les hommes ont voulu détruire, voulant ôter la vie à ces bonnes gens. Vous allez aider à conserver celle que Dieu leur a laissée, faisant votre possible pour les remettre en santé, ou pour les aider à se disposer à bien mourir. O quel bonheur ! ô quel bonheur, mes chères sœurs, d'être employées à un pareil et si saint exercice, semblable à celui du Fils de Dieu sur terre ! »³⁶

Les règles pour les Soeurs des paroisses expriment cette même attention aux besoins des pauvres. Vincent de Paul la commente rapidement, car elle n'a guère besoin d'explication :

« Voici, mes sœurs, la troisième règle qui regarde les sœurs des paroisses, que nous allons lire simplement ; car il ne faut point d'explication ; cela parle de soi-même.

“Elles penseront souvent à la fin principale pour laquelle Dieu les a envoyées en la paroisse où elles sont qui est de servir les pauvres malades, et non seulement corporellement, en leur administrant la nourriture et les médicaments mais encore spirituellement, en procurant qu'ils reçoivent dignement et de bonne heure tous les sacrements ; en sorte que ceux qui tendront à la mort partent de ce monde en bon état et que ceux qui guériront fassent une bonne résolution de bien vivre à l'avenir”.

Voilà, mes sœurs, cette règle. Cela s'entend de soi-même. Vous êtes envoyées en ce lieu pour aider les pauvres malades à bien vivre ou à bien mourir. Voilà pourquoi vous êtes envoyées en une paroisse. »³⁷

Quel que soit le pauvre que la Fille de la Charité va rencontrer, elle est toujours invitée, hier comme aujourd'hui, à l'aider soit à bien vivre ou revivre, soit à bien mourir.

³³ Louise de Marillac à Monsieur Vincent - août 1645 - Ecrits 131

³⁴ Louise de Marillac à Andrée et Françoise à Varize - 23 juin 1653 - Ecrits 420

³⁵ Conférence du 23 juillet 1654 - Conf. 471

³⁶ Conférence du 29 juillet 1656 - Conf. 598-599

³⁷ Conférence du 19 octobre 1659 - Conf. 906

Vers qui aller ?

Il n'est pas difficile, dans le monde actuel de déceler ceux qui ont besoin de rencontrer quelqu'un pour l'aider soit à « bien vivre » soit à « bien mourir ».

Une caractéristique de notre civilisation est la recherche *de l'efficacité*. L'efficacité est même devenue la valeur par excellence. Si une entreprise n'est pas efficace, elle est rapidement dépassée par la concurrence : elle tombe en faillite. Si on n'est pas efficace, on n'a plus qu'à disparaître. Ceci est terrible pour ceux qui prennent de l'âge, le chômeur de 45- 50 ans. Son expérience ne compte pas, il n'a plus la rapidité d'un plus jeune, il ne trouvera plus de travail. La personne âgée n'a pas sa place dans cette société du rendement : elle apparaît comme un frein dans la fureur de vaincre, de gagner. La technique prime sur la personne. Celle qui ne produit pas d'une manière rapide et efficace est rejetée.

Cette recherche de l'efficacité conduit à *l'individualisme*. Etant happé par l'efficacité, la rapidité, l'être humain est renvoyé à lui-même. Il se replie sur lui pour concentrer toute son énergie sur ce qu'il doit faire, il ne s'occupe plus des autres. Un anonymat s'installe dans les villes et même dans les villages. La télévision qui a pris une grande place renvoie chacun à son poste : plus de veillée en commun, plus de bavardages le soir sur le pas de la porte.

Mère Guillemin, dans sa dernière circulaire du 2 février 1968, faisait déjà ce constat :

« Il est étrange de constater que souvent, la mise au service de l'homme des moyens techniques et des organismes sociaux, tout en répondant à la majorité de ses besoins, ne laisse pas de l'oppresser, accentue son impression de dépersonnalisation, de solitude, et lui masque la vue de Dieu. »

Combien de personnes, confrontées à cette civilisation de l'efficacité et de l'individualisme, vivent mal dans leur corps ou dans leur esprit. Il y a tous ceux qui souffrent de la solitude et qui ont envie de parler : la personne âgée qui ne peut plus sortir de chez elle, l'handicapé mal accepté dans la société, la mère de famille débordée et désireuse de rencontrer un peu d'amitié, le chômeur qui désespère de retrouver du travail, le jeune mal dans sa peau, en quête de sens.

Que demandent toutes ces personnes pour bien vivre ? Au delà des soins ou du secours financière, ce qu'elles demandent, c'est la considération de leur personne, c'est de les aider à trouver ou retrouver un sens à leur vie, c'est les aider parfois à vaincre la mauvaise opinion, voire le mépris qu'ils ont d'eux-mêmes, c'est tout simplement trouver quelqu'un qui les écoute. Service corporel, service spirituel recouvrent aujourd'hui des formes nouvelles, mais dont le but est toujours le même : permettre à chacun de se reconnaître comme personne humaine, personne aimée de Dieu.

D'autres s'inquiètent face à la mort. Ce sont particulièrement ceux qui sont seuls et qui sentent la fin approcher, ce sont aussi les familles confrontées à la mort de l'un des leurs. Au delà des soins, ce que demandent ces hommes et ces femmes pour bien mourir, c'est aussi la considération de leur personne face à une fin de vie, c'est l'urgent besoin d'être écouté dans leurs angoisses et leurs interrogations sur l'au delà, c'est la demande plus ou moins formulée de pouvoir vivre en plénitude les derniers instants de leur vie, en se réconciliant avec eux-mêmes et avec leurs proches.

La famille, les amis, ont aussi besoin d'un soutien, fait d'écoute, d'amitié pour les aider dans ce passage difficile, dans l'acceptation du départ de l'un des leurs. Le deuil est toujours difficile à vivre car il remet chacun face à sa propre mort.

Aujourd'hui, il n'est pas nécessaire de parcourir des kilomètres pour rencontrer ceux qui souffrent. Ils sont souvent proches de nous : sachons ouvrir nos yeux et notre cœur. Le pèlerinage vers le Christ peut se faire à travers une rue, ou même un simple couloir dans les maisons de personnes âgées. La Fille de la

Charité, même à 80 ou 90 ans, est toujours appelée à vivre son service, elle peut se rendre dans la chambre de sa compagne immobilisée ou désorientée.

Comment vivre cette rencontre ?

Mère Guillemin, dans sa circulaire sur le service des pauvres, précisait l'importance de tout service, bien au delà de toute tâche matérielle :

« Notre raison d'être, qui n'est plus motivée habituellement par la tâche elle-même que des laïques accomplissent aussi bien que nous, notre raison d'être, c'est d'incarner la Charité.... Là où se trouve une Fille de la Charité, tout homme pauvre doit se savoir compris, respecté en sa personnalité humaine, il doit rencontrer une image de l'amour du Seigneur. »³⁸

C'est ce que disait déjà Vincent de Paul au cours de la Conférence du 11 novembre 1657 (sont vous avez étudiée quelques extraits). Le comportement de la Fille de la Charité doit être révélateur de toute la bonté de Dieu.

« Ainsi, vous êtes destinées pour représenter la bonté de Dieu à l'endroit de ces pauvres malades. »³⁹

Pour dire tout cette bonté de Dieu, Vincent emploie de nombreux mots, tellement l'amour divin est riche et complexe : il parle de la douceur, de la cordialité, de la compassion, du respect, de la dévotion, de l'humilité. Les Règles communes dont nous écoutons la lecture tous les mois parlaient de ces attitudes dans les mêmes termes :

« Leur principal emploi étant de servir les pauvres malades, elles s'en acquitteront avec tout le soin et toute l'affection qui leur sera possible, considérant que ce n'est pas tant à eux qu'à Jésus-Christ qu'elles rendent service.

Dans cette vue, elles leur porteront elles-mêmes la nourriture et les remèdes, les traitant avec compassion, douceur, cordialité, respect et dévotion, même les plus fâcheux, et ceux pour lesquels elles sentiront quelque répugnance ou moins d'inclination.

Et elles se feront grande conscience de les laisser souffrir, faute de leur donner précisément au temps et en la manière convenable, les secours dont ils ont besoin. »⁴⁰

Aujourd'hui que peuvent dire, à nous-mêmes et aux pauvres, toutes ces vertus dont nous avons si souvent entendu parler ? Il ne peut y avoir de vraie communication que si elle est « en phase » avec le monde actuel.

Je crois que pauvreté, écoute, respect sont tout à la fois des mots qui disent quelque chose aujourd'hui et des attitudes qui peuvent révéler quelque chose de Dieu.

Une attitude de pauvreté

Toute démarche, tout pèlerinage vers l'autre doit en priorité être marqué par la pauvreté, non pas seulement la pauvreté matérielle, mais la pauvreté en esprit. C'est très gratuitement que la Fille de la Charité doit aller à la rencontre de l'autre. L'absence de tout support ou geste professionnel peut faciliter cette attitude, libérant l'esprit de tout souci technique ou administratif ou d'un horaire souvent surchargé

Vincent de Paul et Louise de Marillac, pour décrire ce comportement, parlaient plus volontiers de l'humilité, cette vertu présentée comme la vertu fondamentale de la servante des pauvres. Au jour solennel où toutes les Filles de la Charité présentes à Paris ont signé l'acte d'érection de la Compagnie, Vincent de Paul rappelait, dans la conférence qui précédait cet acte officiel, l'importance de la fidélité aux origines :

³⁸ Mère Guillemin - circulaire du 2 février 1968

³⁹ Conférence du 11 novembre 1657 - Conf. 686

⁴⁰ Règles communes Chapitre VII - § 1

*« Tenez-vous donc dans l'état où Dieu vous a mises ; tâchez de conserver toujours votre premier esprit d'humilité et de simplicité. Puisque Dieu vous a choisies comme il a choisi saint François, pour l'honorer dans votre condition pauvre et ravalée aux yeux du monde, tenez-vous y et il vous bénira. »*⁴¹

L'humilité fait partie de l'être de servante. Comment servir les pauvres sans cette attitude qui permet de les regarder, de les approcher, de les servir en toute vérité ?

*« Mes chères Sœurs, une des principales vertus que vous devez posséder, c'est l'humilité; oui, mes sœurs, tenez-vous dans une grande humilité. Estimez-vous les dernières de tout le monde; souvenez-vous que vous êtes servantes des pauvres; tenez-les comme vos maîtres et servez-les avec grande douceur et humilité. »*⁴²

Louise de Marillac ne manque pas, non plus, de souligner l'importance de l'humilité dans le service des pauvres. Ce serait le dénaturer si les servantes y recherchaient leur seul intérêt ou les louanges de l'entourage.

*« Mes chères Sœurs, ce n'est pas assez d'être Fille de la Charité de nom, ce n'est pas assez d'être au service des Pauvres dans un hôpital quoique ce vous soit un bien que jamais vous ne saurez assez estimer, mais il faut avoir les vraies et solides vertus que vous savez devoir avoir pour bien faire l'œuvre en laquelle vous êtes si heureuse d'être employées; sans cela, mes Sœurs, votre travail vous sera presque inutile. »*⁴³

L'humilité est attention à l'autre, refusant de le considérer comme un objet à sa totale disposition, acceptant au contraire de découvrir toutes les possibilités qui sont en lui et de lui en laisser le libre usage.

La pauvreté en esprit demande de se situer en vérité devant Dieu, et par conséquence de s'accepter soi-même avec ses limites et ses qualités;

*« Ayez un humble sentiment de vous-mêmes, estimez-vous indignes non seulement de bien parler mais encore d'être dans la Compagnie, et au sujet de toutes choses dites: «O mon Dieu, qu'avez-vous fait ! Quoi ! moi, misérable fille, continuer ce que vous avez fait sur la terre ! Je suis si misérable ! Je gâte tout et je suis incapable de toutes choses ! »*⁴⁴

Ce regard lucide sur soi ne doit pas conduire à la tristesse, à la pusillanimité. Il doit nous entraîner vers le même sentiment de joie qui habitait la Vierge Marie lorsqu'elle chantait son Magnificat. Vincent de Paul, à la fin d'une Conférence, invite les Soeurs à formuler cette prière

*« Pour ce que je ne suis rien, Dieu m'a choisie pour lui rendre un grand service. Dieu l'a voulu. Je ne l'oublierai jamais de ma bassesse et adorerai toujours sa grande miséricorde sur moi. »*⁴⁵

L'humilité apparaît comme une vertu contradictoire. Elle demande tout à la fois de respecter en soi la dignité de tout homme et elle exige que le moi n'occupe pas toute la place. Etre humble, être pauvre en esprit, c'est entrer, à la suite du Christ, dans une relation d'accueil et de réciprocité envers tous.

Sur ce chemin d'humilité, la Fille de la Charité est, en effet, invitée à contempler le Fils de Dieu dans son oraison quotidienne et à le prendre comme modèle de vie. L'imitation de Jésus-Christ est constamment proposée aux Soeurs : il est le Serviteur. Louise de Marillac le rappelle aux Soeurs de l'hôpital d'Angers :

*« Nous avons à imiter la manière de vie et d'agir de Notre Seigneur qui a toujours été sujet, qui a dit être sur la terre pour ne pas faire sa volonté, pour y servir et non pas pour y être servi. »*⁴⁶

Louise de Marillac contemple fréquemment l'humilité qui est en Dieu, l'humilité qui est Dieu. L'immensité de l'Amour de Dieu se traduit par l'immensité de son Humilité. Désirant se faire reconnaître par l'homme, Dieu, dans la plénitude de sa liberté et de sa puissance, va jusqu'à l'effacement de lui-même :

⁴¹ Conférence du 8 août 1655 - Conf. 536

⁴² Conférence du 22 octobre 1650 - Conf. 351

⁴³ Louise de Marillac à Madeleine Mongert - 27 juin 1645 - Ecris 127

⁴⁴ Conférence du 7 août 1650 - Conf. 339

⁴⁵ Conférence du 31 juillet 1634 - Conf. 6

⁴⁶ Louise de Marillac à Madeleine Mongert - 27 juin 1645 - Ecris 127

"Le Verbe s'est fait chair" . C'est pour elle une invitation pressante d'aller par un chemin d'humble pauvreté.

« Le Fils de Dieu non content de s'être promis pour notre rachat, le veut exécuter, et ne pas venir en ce monde comme il eût pu, d'une façon plus approchante de sa grandeur, mais le plus basement qu'il se pouvait imaginer, afin, ô mon âme, que nous eussions plus de liberté de nous approcher de Lui, ce que nous devons faire avec d'autant plus de respect qu'il y paraît plus humble, laquelle humilité nous servira pour nous faire reconnaître combien cette vertu est en Dieu, puisque tous les actes qu'il produit hors de Lui, sont beaucoup au-dessous de Lui. »⁴⁷

Laisser retentir dans son coeur l'émerveillement pour le Verbe de Dieu, devenu homme parmi les hommes, fut l'attitude de Marie, l'humble servante du Seigneur.

Le colloque qui s'est tenu récemment à Lyon sur « l'Avenir du christianisme » redit en termes plus modernes cette nécessité de l'humilité-pauvreté dans toute rencontre.

* Est pauvre, est humble, celui qui sait se rendre proche de toutes ces personnes que la société utilitariste repousse volontiers parce qu'elles sont inefficaces, qu'elles ne servent à rien.

* Est pauvre, est humble, celui qui sait accepter d'entrer dans la complexité du monde, non en détenteur de la vérité, mais seulement comme un levain dans la pâte.

* Est pauvre, est humble, celui qui accepte d'être présent à un monde pluraliste, non croyant ou autrement croyant, tout en vivant lui-même au coeur du mystère du Dieu Trinité.

Seule la véritable humilité, la réelle pauvreté en esprit, permet d'allier, en toute vérité et authenticité, l'amour de Dieu, des autres et de soi-même.

Une attitude d'écoute

Dans notre société dite de communication, il n'y a en fait qu'information, souvent massive. La véritable relation est rare. La publicité informe, mais que pouvons-nous répondre aux affiches ? La télé informe, mais que pouvons-nous dire au présentateur du journal télévisé ? Or la personne humaine se construit, se forge et vit pleinement que si elle peut s'exprimer, dire ce qu'elle ressent, ce qui la bouleverse ou la réjouit. L'homme actuel est en quête du relationnel. Il a un immense besoin de pouvoir parler, d'être entendu autrement qu'à travers des guichets, ou des formulaires à remplir.

Qui a le temps d'écouter ? Qui a le temps de prendre du temps pour être là gratuitement à l'écoute ? Qui ose perdre du temps alors qu'on est à la recherche d'un rendement optimum ? Essayons de répondre à ce besoin essentiel. Apprenons à devenir, à être des femmes d'écoute, comme le proposait le Père Mc Cullen.

L'écoute est, en fait, une activité difficile qui demande de vivre profondément les trois vertus de la Fille de la Charité.

Ecouter est une activité pleine d'humilité : pas besoin de diplôme, de compétence particulière. Ce n'est pas une oeuvre qui attirera l'attention, qui provoquera une multitude de louanges. Pour écouter, il suffit de s'asseoir ... et de se taire ! La servante est là, les yeux levés vers son Maître, comme le dit le psaume. L'écoute est exigeante, elle amène à se situer en vérité, elle oblige à accepter ses propres limites et celles des autres.

Ecouter implique une profonde charité pour celui qui est là, à coté de soi. Vincent de Paul et Louise de Marillac invitent les Soeurs à se laisser posséder par cette charité de Dieu qui est source de liberté, de joie et de totale disponibilité

⁴⁷ retraite de Louise de Marillac vers 1628 - Ecrits 698

"Votre Compagnie ... est instituée pour honorer la grande charité de Notre Seigneur. Quel bonheur, mes chères sœurs ! Voilà une noble fin. Quoi ! être établies pour honorer la grande charité de Jésus-Christ, l'avoir pour modèle et exemple, avec la sainte Vierge, en tout ce que vous faites, ô mon Dieu, quel bonheur !"⁴⁸

La charité est à la base de l'écoute, car elle développe une totale attention à celui qui s'exprime. Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire après une simple temps passé à écouter : "Comme vous m'avez fait du bien". Et pourtant, le plus souvent, nous n'avons rien dit. Celui qui a, enfin, pu s'exprimer, a trouvé en celle qui l'écoute un véritable réconfort, au delà des quelques paroles qui ont pu lui être dites. Celui qui parle a besoin de sentir dans le regard l'attention soutenue à ce qu'il dit, attention pleine de bonté et de cordialité. Quoi de plus beau et de plus profond de pouvoir communier à la vérité que l'autre a de lui-même.

Ecouter est une attitude qui doit être marquée par la simplicité. Celui qui écoute se met à la disposition de l'autre, il essaie d'entendre le dit et le non-dit. L'écoute ne doit pas vouloir être autre chose que ce qu'elle est. Elle n'est pas là pour distribuer de bons conseils, ou porter des jugements. C'est en fait une activité très difficile, car l'écoute ne peut pas non plus être démagogie, acceptant et approuvant tout. La vraie stratégie de l'écoute est de conduire l'autre à découvrir ce qu'il doit faire.

L'écoute permet à celui qui parle d'être reconnu. Elle aide la personne à se construire, car elle sait qu'enfin elle a quelque valeur aux yeux d'un autre. Offrir son amitié par ce temps passé ensemble, c'est le plus souvent susciter et promouvoir la liberté de la personne. La liberté ne s'éduque qu'en se confrontant et en se mesurant à celle d'autrui.

Si l'écoute apparaît, au premier abord, une activité toute simple, elle requiert, en fait, une véritable ascèse. Toute rencontre de l'autre, des pauvres particulièrement, oblige à s'oublier soi-même, à se dépasser. Cette rencontre est approche de Dieu.

Pour bien écouter, le moi doit se taire et ne pas venir encombrer l'espace. Or nous aimons bien raconter notre expérience. Pour que l'autre puisse parler, il doit pouvoir prendre appui sur le silence de son interlocuteur. L'écoute nécessite un grand oubli de soi. Elle implique d'apprendre à faire le vide en soi pour être totalement disponible. Entendre à plusieurs reprises les mêmes choses de mêmes personnes peut entraîner une lassitude et une baisse importante de l'attention. Il faut donc apprendre à se garantir des caprices de l'inconstance. Cela est difficile, surtout dans la rencontre de personnes âgées très perturbées !

Comment apprendre à écouter ? Nos vies de consacrée à Dieu nous y prédispose. N'avons-nous pas appris à écouter la Parole de Dieu, à faire le vide en soi pour se laisser saisir, interpeller par cette parole ? N'avons-nous pas appris à écouter au sein de nos communautés fraternelles, au delà des différences.

La cohérence doit être grande entre ce que nous vivons ensemble en communauté et ce que nous voulons vivre avec ceux qui attendent une vraie relation. Ceux que nous rencontrons perçoivent très vite s'il y a des hiatus entre nos paroles et nos vies. Notre service d'écoute des isolés, des délaissés, a besoin d'avoir expérimenté ensemble l'origine divine de la charité au sein de nos communautés. Ce service a aussi besoin d'un temps d'écoute, de rencontre avec le Seigneur à travers l'oraison et l'Eucharistie.

Soyons inventives pour offrir un temps d'écoute à tous ceux qui souffrent du manque de relation, à tous ceux qui sont confrontés au rejet s'ils ne peuvent pas ou ne peuvent plus rentrer dans le système basé sur le rendement et l'efficacité. La mise à la retraite professionnelle est une chance pour nous, nous permettant de trouver du temps, libre d'activités obligatoires ! Mais n'oublions pas que l'écoute exigera toujours la sortie et le dépassement de soi.

⁴⁸ Conférence du 29 septembre 1655 - Conf. 542

Une attitude de respect

Il n'était pas habituel au XVII^{ème} siècle de respecter les marginaux, les exclus de la société. Vincent de Paul et Louise de Marillac ont su partager leur motivation profonde et convaincre tous ceux qui travaillaient avec eux, redisant souvent aux laïques comme aux consacrées :

« Les pauvres sont les membres de Jésus-Christ et nos Maîtres. »

Aujourd'hui comme hier, le pauvre, le marginalisé a besoin de percevoir cette reconnaissance de lui-même, ce respect de ce qu'il est ou désire devenir. La personne vieillissante, le chômeur, et combien d'autres ont souvent une image négative d'eux-mêmes. Il est important de les aider à perdre cette perception pessimiste d'eux-mêmes et de leurs capacités, de les aider à reconstruire un peu de leur identité personnelle, à retrouver une estime d'eux-mêmes.

Toute relation humaine demande un ensemble d'attitudes parfois contradictoires. Louise de Marillac les résume en quelques mots : aimer tendrement et respecter fortement

« Au nom de Dieu, mes chères Sœurs, soyez bien affables et douces à vos pauvres; vous savez que ce sont nos maîtres et qu'il les faut aimer tendrement et les respecter fortement. Ce n'est pas assez que ces maximes soient en notre esprit, il faut que nous le témoignions par nos soins charitables et doux. »⁴⁹

Le respect sans l'amour risque d'être froid, distant, l'amour sans le respect peut devenir accaparement de l'autre. La personne rencontrée doit percevoir dans l'attitude de celui qui vient à elle, qu'elle a du prix à ses yeux, qu'elle est reconnue et aimée pour elle-même. Mais cet amour peut devenir excessif, voulant l'autre tout à soi, l'infantilisant en le maternant, ne lui laissant que peu d'autonomie.

Le respect apporte un équilibre, il reconnaît une limite infranchissable : la dignité et la liberté de l'autre.

« Notre vocation de servantes des pauvres nous avertit de la douceur, humilité et support que nous devons avoir pour autrui; que nous devons respect et honneur à tout le monde: aux pauvres, parce qu'ils sont membres de Jésus-Christ et nos maîtres; et aux riches afin que ils nous donnent moyen de faire du bien aux pauvres. »⁵⁰

Le respect s'exprime dans la manière de parler, d'interpeller la personne, dans la manière de donner les soins. S'il faut savoir garder ses distances, il faut savoir le faire avec amour et bonté, avec patience et délicatesse. La personne n'est pas un simple objet que l'on peut manipuler. Le respect ne force pas les confidences et se tait devant un silence désiré.

Vincent de Paul et Louise de Marillac ont souvent demandé aux Soeurs de réfléchir, ensemble, sur leur service, de vérifier la manière dont elles se comportaient avec tous ceux qu'elles rencontraient.

Aux deux Soeurs qui partent à Montreuil sur Mer, Louise de Marillac recommande de souvent communiquer ensemble, soit pour se dire ce qu'elles ont fait durant la journée, soit pour étudier comment agir face aux difficultés qui se présentent.

« La grande union qui doit être entre vous, sera maintenue par le support que vous aurez des petits défauts l'une de l'autre, et par le compte que vous vous rendrez de ce que vous aurez fait le jour, et où vous allez ou aurez été. Et quand il s'agira de quelque difficulté en vos exercices, comme celle qui va aux malades lui survenant quelque doute, ainsi à celle employée aux enfants, vous en communiquerez ensemble. »⁵¹

Le Père Lloret insistait aussi beaucoup dans ses Conférences sur l'importance de la réflexion en commun pour discerner ensemble ce à quoi Dieu nous appelle maintenant

⁴⁹ Louise de Marillac à Cécile Angiboust - 4 mai 1650 - Ecrits 319

⁵⁰ Louise de Marillac à Barbe Angiboust - mai 1655 - Ecrits 466

⁵¹ Instructions pour les Soeurs envoyées à Montreuil sur Mer - juin 1647 - Ecrits 765

*« C'est ensemble que les Filles de la Charité veulent continuer et imiter Jésus Christ comme Evangéliste des Pauvres, c'est ensemble qu'elles veulent Le contempler et Le rejoindre dans les Pauvres, c'est ensemble qu'elles veulent Le servir dans les Pauvres, c'est ensemble qu'elles veulent L'annoncer et Le révéler aux Pauvres. »*⁵²

N'ayons pas peur des échanges en communauté, regardons-les comme un acte liturgique où Dieu nous appelle ensemble à devenir ce que nous sommes en vérité : d'humbles servantes de son Fils dans les pauvres. N'hésitons pas à discerner ensemble le regard que Dieu pose sur nos actions journalières, à vérifier qu'il n'existe pas de hiatus entre le dire et le faire.

Et Saint Vincent pourra nous dire comme aux premières Soeurs :

*« O Sauveur, qui sommes-nous, que vous daigniez vous servir de nous ? De pauvres filles, qui sont la balayure du monde ! N'est-il pas vrai, mes sœurs ? »*⁵³

⁵² Père Lloret - Echos de la Compagnie - Juillet-août 1984 - page 306

⁵³ Conférence du 9 juin 1658 - Conf. 800